

Ouverte :

du lundi au samedi de 9 h à 12 h

Mardi et jeudi de 16 h à 17 h (hors vacances scolaires)

Permanence du Maire :

chaque samedi de 10 h à 12 h

Secrétariat et comptabilité 03 81 86 90 06

Adresse mail:

mairierougemont @wanadoo.fr

Site internet:

rougemontdoubs.fr



Imprimé par nos soins Ne pas jeter sur la voie publique L'été est là, et pour notre grand plaisir, son lot de divertissements avec!

Cependant, je vais, dans un premier temps, vous parler des risques et des interdictions. Plus que jamais, nous vivons « dehors » en été. Dans un souci de sécurité et/ou de respect, voici les arrêtés suivants que vous retrouverez sur notre site internet « rougemont-doubs.fr » dans la rubrique « Mairie / Arrêtés / Municipaux » :

- 25/2023 : arrêté portant modification de l'arrêté préfectoral sur les bruits de voisinage dans le Doubs.
- 39/2023 : arrêté permanent d'interdiction de circulation et d'accès à la forêt communale de Rougemont et de ses communes associées.
- 40/2023 : arrêté permanent portant interdiction de baignade sur la commune de Rougemont et de ses communes associées.
- 41/2023 : arrêté temporaire d'interdiction des feux de plein air et de barbecues dans les espaces publics.

Je vous informe également que monsieur le Préfet du Doubs a pris un arrêté pour réduire provisoirement les usages de l'eau dans notre département qui passe en niveau alerte.

Vous retrouverez aussi ces informations sur notre site « rougemont-doubs.fr », dans la rubrique « Mairie / Arrêtés / Préfectoraux » et en page d'accueil « Actualités ».

Et puis un sujet « qui fâche » mais que je dois évoquer : Le bruit des allers-retours des véhicules deux-roues dans nos rues. Vous êtes de plus en plus nombreux à vous en plaindre et c'est bien légitime!! Et moi je me demande : mais que faire?...

Que faire pour lutter contre ce phénomène qui ne cesse de s'amplifier? Que faire pour retrouver des soirées paisibles?

Je comprends la sensation de liberté et de toute puissance que procure la pratique du deux-roues et je n'ai absolument rien contre les motos. Je regrette simplement que, au nom de ce sentiment de liberté, on puisse créer une nuisance sonore si épuisante pour nos concitoyens!

Avant de demander un contrôle massif des véhicules deux-roues dont le niveau sonore dépasse l'entendement et de sanctionner ces motards, usagers de la voie publique, qui ne respectent aucune règle, je préfère prévenir.

Je demande donc à ces jeunes utilisateurs et surtout à leurs parents de prendre leurs responsabilités et d'agir de façon respectueuse! Nous avons, bien entendu, tous le droit de vivre notre vie mais nous avons aussi le devoir de respecter autrui.

Il est donc urgent que chacun agisse en citoyen responsable et il est encore plus urgent pour ces utilisateurs de mettre leurs motos aux normes et de cesser ces accélérations intempestives. Ce vacarme n'est plus tolérable!!

Enfin, jusqu'à la fin août, plusieurs week-ends vont être animés :

Concerts, brocante, concours de pétanque et le forum des associations sont au programme. Au-delà de la qualité de chaque manifestation, ces temps forts sont des moments de rencontre et de partage, toujours appréciables. J'espère que vous participerez à ces rendez-vous et que vous y prendrez du plaisir!

Alors profitons de l'été et des occasions conviviales et de détente qu'il nous offre!

Merci aux organisateurs!

Bien cordialement Le Maire, Salvi Thierry





Concours de pétanque au stade



Vendredi 14 juillet

11h30: Cérémonie commémorative au

Monument aux Morts

12h00 : Verre de l'amitié offert

par la municipalité



Forum des Associations Samedi 26 Août